

COMPTE RENDU DE LA REUNION du 13 10 2020

COMMUNE DE CORNILLON EN TRIEVES

L'an deux mil vingt le treize octobre le Conseil Municipal de la commune de CORNILLON EN TRIEVES légalement convoqué s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de M. Baup Gérard, maire.

Nombre de conseillers en exercice : 11

Etaient présents : M. BAUP Gérard, M. BLANCHARD Vincent, Mme SUZZARINI Cécile, Mme GUILLEN Angeline, Mme SENEBIER Catherine, Mme PALLANCHARD Elodie, Mme BONNARD Magali, M. YCART Bernard, M. GAUDRY William, M. MARTIN Nicolas, Mme FROMENT Jacqueline.

Excusé :

Absent :

Date de convocation du Conseil : 06 octobre 2020

Secrétaire de séance : Mme GUILLEN Angeline

Approbation, à l'unanimité des présents, du compte rendu du conseil municipal du 15 septembre 2020.

Participation ADMR : repoussée en janvier

Chemin propriété Dubant : pas plus d'informations que depuis le dernier conseil.

Délégués commissions de la CDCTrièves : par encore définis par la CDCT.

Régime indemnitaire des agents

Adjoint technique, à temps non complet pour une durée de travail de 17.50 heures par semaine percevra l'indemnité d'administration et de technicité, au taux de référence de son grade multiplié par un taux de 2.0 soit un montant de **475.32 € moins transfert prime/point 83.52 € = 391.80 €** pour l'exercice 2020.

Adjoint administratif, à temps non complet pour une durée de travail de 28 heures par semaine percevra l'indemnité d'administration et de technicité, au taux de référence de son grade multiplié par un taux de 2.0 soit un montant de **770.93 – transfert prime/point 133.56 € = 637.37 €** pour l'exercice 2020.

Installation de columbarium

Monsieur le maire informe le conseil municipal de l'utilité d'installer un columbarium au cimetière de Cornillon en Trièves.

La société Granimond a fait passer un devis de 7 cases pouvant contenir 4 urnes pour montant total :

HT	6 203.00 €
TVA 20 %	1 240.60 €
TTC	7 443.60 €

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des présents le Conseil Municipal décide de faire effectuer l'installation d'un columbarium au cimetière de Cornillon en Trièves, accepte le montant des travaux et autorise le maire à demander une subvention la plus élevée possible au Conseil Départemental, ainsi que de signer tous les documents concernant ce dossier.

Questions diverses :

Travaux 2021 :

- reprise de la barrière du pont
- voirie : faire le tour des chemins à la sortie de l'hiver
- aménagement de la place du 19 mars 1962
- aménagement autour du four à Villard Julien

Commission vie quotidienne : demande d'un budget pour l'achat de petites fournitures, le conseil municipal donne son accord pour un budget de 200 €, sur justificatif, jusqu'à la fin de l'année 2020. Un groupe Watsapp a été créé pour les habitants de Cornillon. Des installations de boîtes à livres sont prévues sur les différents hameaux de la commune. Les membres de la commission procèdent à la fabrication avec du matériel de récupération.

Comité des fêtes : un marché des producteurs et créateurs du village est prévu le samedi 28 novembre, devant la cave de Si, de 10 h à 18 h. Vu la conjoncture actuelle à voir si cela sera possible.

CCAS : prévoir le cadeau de Noël. Vu la conjoncture actuelle il ne sera certainement pas possible d'organiser le goûter.

PLUi : bien réfléchir aux conséquences dans le temps avant de céder la compétence de l'urbanisme. Etudier les pous et les contres.

Site internet : il est prêt à mettre en ligne.

Panneaux de ralentissement : réfléchir sur l'installation aux endroits sensibles.

Miroir : remplacer le miroir installé au Grand Oriol.

Piste forestière : limiter la circulation sur les nouvelles pistes. Des blocs seront installés entre St Jean d'Hérans et Cornillon.

RGPD : à revoir.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée.